

Version Diffusable

BILAN DE LA FORMATION « REGULATION PROFESSIONNELLE AU SOL »

*par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie
dans le cadre du projet PROTEGE*

Formation du 05/09/2022 au 18/09/2022 - La Foa
Version finale du 06 décembre 2022 – Mise à jour le 12/01/2023

Rappel du Contexte

Les forêts humides de la chaîne centrale les plus reculées et difficiles d'accès ne bénéficient jusque-là d'aucune action significative de lutte contre les populations de cerfs, à l'origine d'impacts négatifs majeurs sur le sous-bois et indirectement sur la ressource en eau.

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie** (CEN), en charge de la thématique « Ongulés envahissants » du **projet régional PROTEGE**, a assuré la mise en œuvre de la première formation à la régulation professionnelle des cerfs et cochons dans les zones inaccessibles aux chasseurs. La formation a pour but d'assurer la formation de futurs opérateurs de régulation professionnelle au sol des cerfs et des cochons, et leur intervention, dans un premier temps, sur les 3 zones prioritaires d'intervention de la Grande-Terre.

Une **trentaine** de candidats ont été pré-évalués et sélectionnés sur l'ensemble du pays, et notamment des tribus partenaires du projet, dans les trois zones d'intervention : Néooua Mé-Adéo, massif montagneux de Thio et le Nord du massif du Panié. Au total, **25 candidats** issus de 10 communes de la Grande Terre et dont plus de la moitié sont résidents des tribus partenaires au projet, ont été formés. A l'issue de la formation, les chasseurs formés vont pouvoir, en fonction de leur évaluation et lieu de résidence, mener des actions de régulation professionnelle en binôme, dans les trois zones d'intervention du projet.

Deux sessions de sept jours ont été réalisées entre le lundi 5 et le dimanche 18 septembre, avec la participation de 12 et 13 candidats par session.

La formation s'est déroulée à l'Auberge Pierrat de La Foa, où l'ensemble des modules théoriques et pratiques y ont été réalisés.

Sous la coordination du CEN, la contribution de la FFCNC (prestataire local principal), du professionnel néozélandais Glen Coulston (société Good Wood Aotearoa) et de la société, Sauvegarde Formations, 10 modules distincts ont fait l'objet de la formation et de l'évaluation, concernait notamment 1) la sécurité, 2) l'efficacité de régulation et 3) la collecte des données nécessaires à la gestion.

Un **référentiel de formation** a été réalisé, détaillant la méthodologie appliquée pour la réalisation de la formation ainsi que son contenu, les intervenants, etc. Ce bilan apporte un complément d'information en présentant les points de vigilance et les difficultés rencontrées dans la perspective d'une amélioration de cette formation.

AVANT LA FORMATION

1. PREPARATION A LA FORMATION

1.1. Sélection des candidats

La méthodologie de sélection est décrite dans le [référentiel de formation](#).

Modalités de sollicitation des chasseurs ayant le profil adéquate (opérateur ou assistant):

- Chasseurs enregistrés dans le cadre de l'opération mâchoires : plus de **230 chasseurs** ont été contactés (dont la moitié n'a pas été joignable).
- Chasseurs résidents des zones PROTEGE : une **trentaine** contactée.
- Appel à manifestation d'intérêt diffusé : **7** réponses ont été réceptionnées dont 4 ayant le profil adéquate.

Pré-sélection des chasseurs: motivés, équipés, disponible, ayant le profil adéquate suite au premier contact : **65 candidats** ont répondu et complété le questionnaire de sélection (tous types de profil). Par la suite près de la moitié des candidats se sont désistés petit à petit, souvent pour des contraintes d'emploi du temps professionnel. Il restait alors une peu plus d'une trentaine de candidats.

Sélection finale : **30 candidats** retenus (15/session).

Participation effective à la formation : **25 candidats ont participé à la formation**. Nous avons eu un désistement le jour J, un arrêt pendant la formation, 3 annulations involontaires peu de jours avant (1 cas de COVID, un congé professionnel non accepté et un accident de voiture).

Nous avons rencontré plusieurs difficultés lors des différentes étapes de la sélection des candidats :

- Difficulté à joindre les chasseurs,
- Difficulté à trouver des profils assistants sur l'ensemble des districts (un seul représentant de Pouébo et aucun de Boréaré)
- Difficulté à avoir des personnes disponibles, motivés, remplissant l'ensemble des prérequis attendus,
- Beaucoup de désistement suite au premier contact souvent dû à une incompatibilité avec les emplois du temps professionnels, à la difficulté des missions futures,
- Réception des questionnaires complétés.

Malgré la diffusion d'un Appel à Manifestation d'Intérêt relativement peu de chasseurs étaient disposés à participer à cette formation.

Il a été primordial lors du premier contact, d'informer précisément les candidats sur les prérequis attendus (motivation, matériel, compétence...), le contenu de la formation et sur l'objectif de la mission après formation.

1.2. Sélection du lieu de formation

La méthodologie de sélection est décrite dans le [référentiel de formation](#).

La proposition initiale du prestataire local (formation théorique et logement à Dumbéa, à la Case de Koé et la formation pratique à la ferme du Sud sur un terrain privé) n'avait pas été validé par le GT OE et l'équipe PROTEGE étant donné :

- qu'elle n'était pas centrale à la Grande Terre,
- qu'elle nécessitait une logistique de transport et une perte de temps considérable, au risque de blocage (passage par un lieu sensible pour s'y rendre).

Après plusieurs échanges, le CEN s'est chargé du choix du site de Pierrat. Deux alternatives avaient été identifiées : ferme de Pocquereux à La Foa et la ferme de chasse La Cotonnière à Boulouparis (les deux sites non disponibles pour cette période).

1.3. Contractualisation avec les prestataires

La méthodologie de sélection est décrite dans le [référentiel de formation](#).

- **Contractualisation avec le prestataire principal**

Deux candidatures ont été réceptionnées (FFCNC et SARL 3C). Suite à l'évaluation des offres par le GT OE, l'offre de la FFCNC a été retenue avec demande de modification de l'offre. Le temps entre la publication du cahier des charges (21/04/22) et la contractualisation (26/07/22) n'est pas à négliger. Par ailleurs plus d'un mois a été nécessaire à la préparation et validation des premiers livrables.

- **Contractualisation avec le prestataire étranger**

Deux candidatures ont été réceptionnées (Good Wood Aotearoa avec Glen COULSTON et Wild Animal Management Ltd avec Robert WILSON). Suite à l'évaluation des offres par le GT OE, l'offre de Good Wood Aotearoa a été retenue avec réajustement de l'offre. Le temps entre la publication du CEI (21/07/22) et la contractualisation (18/08/22) n'a pas permis validation des premiers livrables en amont de la formation.

- **Contractualisation avec le formateur aux premiers secours**

Après contact par mail le 20/05/2022 de sept structures agréées, nous avons obtenus cinq réponses dont deux correspondaient à nos attentes, à savoir la réalisation d'une formation aux premiers secours adaptée à la chasse-régulation en forêt. Un devis a été validé en juillet 2022.

2. VALIDATION DES LIVRABLES

Compte tenu des délais de contractualisation relativement courts (voir ci-dessus) et des délais de réponses souvent longues des prestataires aux amendements demandés, le temps d'échange, de mise au point et validation des livrables en amont de la formation a été grandement impacté. Cela a été une limite importante, notamment en ce qui concerne les supports de formation du prestataire local (FFCNC) et du formateur étranger (Good Wood Aotearoa).

Nous n'avons pas été en mesure d'apporter nos amendements sur l'ensemble des supports et donc de les valider. Malgré le contenu de qualité de l'ensemble des modules, certains modules n'ont pas été suffisamment adaptés à la régulation professionnelle en binôme en forêt ou auraient mérité d'être réajustés. Nous n'avons pas pu réaliser ce réajustement pour la deuxième session de formation, car il était primordial que les candidats des deux sessions reçoivent une formation identique afin d'être évalués équitablement.

Nous préconisons un délai de deux mois entre la signature du contrat et la mise en œuvre de la formation afin de palier à ce problème. De plus, il est important de faire respecter les délais de retour sur les amendements demandés aux prestataires pour ne pas perdre de temps supplémentaire.

PENDANT LA FORMATION

3. LOGISTIQUE

3.1. Transport des candidats non véhiculés

Plusieurs candidats (profil assistant, habitant des zones prioritaires) n'étaient pas véhiculés et ont nécessité une logistique de transport directement par l'équipe PROTEGE pour pouvoir assister à la formation. Autant que possible, nous avons essayé de réaliser des regroupements pour les récupérer à un point de rendez-vous. Cette logistique a été contraignante mais était nécessaire afin d'avoir le maximum de candidats des zones prioritaires.

Il aurait été possible pour alléger les allers-retours de l'équipe PROTEGE de mettre en place un système de navette.

3.2. Armes utilisées par les candidats

Il avait été demandé aux participants de venir avec une arme réglée. Or plusieurs armes n'étaient a priori pas réglées impactant sur les performances des épreuves de tir.

Etant donné que le réglage des armes nécessite du temps, il aurait fallu en amont une vérification du réglage ou consacrer un temps en début de formation pour le réglage.

3.3. Logistique sur le lieu de formation

Les points forts du lieu sélectionné étaient :

- la proximité entre le lieu de formation théorique, pratique et de vie (logement et repas),
- la présence de cerf sur la propriété permettant une démonstration des optiques thermiques,

Les points faibles du lieu sélectionné étaient :

- le manque de luminosité dans la zone de cours théorique,
- l'absence d'écran blanc pour la projection des présentations (a été réalisé sur un drap tendu),
- les menus ne variaient pas beaucoup et se composaient surtout de cerf et féculant. Nous avons eu beaucoup de retour sur le fait qu'il manquait de salade et de variétés de viande. Après un réajustement avec les propriétaires des lieux la deuxième semaine a été plus appréciée,
- la route d'accès au lieu a été bloquée lors des grosses intempéries le week-end avant le début de formation retardant de plusieurs heures le lancement de la formation.

4. MODULES DE FORMATION

Module	Sigle	Formateur	Observations et pistes d'amélioration
Présentation Générale	M00	CEN	L'ensemble de ces trois modules étaient indispensables à la compréhension du projet, de la mission des agents de régulation et de la formation. Elles ont duré 2h au total.
Historique en NC	M01	CEN	Il aurait été utile d'édition d'une fiche de mission type qui explique le déroulement d'une mission (car nous avons eu beaucoup de questionnement tout au long de la formation).
Objectif de la Formation	M03	CEN	Etant donné que nous n'avions pas, au moment de la formation, fixé d'indication sur la rémunération (mais seulement un ordre d'idée), il y a eu également beaucoup d'interrogation sur ce point. Il sera sûrement plus facile en cas de répliquabilité de la formation de fournir une indication précise sur la rémunération des opérateurs.
Régulation et Gestion	M04	CEN	Module complet avec des interactions entre le formateur et les stagiaires.
Piégeage	M7	CEN	Ce module bien que secondaire a été apprécié. Il aurait été intéressant de faire une pose de collet par chaque candidat et de réaliser au moins deux visites des pièges pendant la formation. Mais cela aurait demandé un temps supplémentaire non négligeable.
Collecte de Matériel et de Données	M8	CEN	Un des points d'amélioration aurait été de mettre en application la rédaction d'un compte-rendu avec des données fictives de suivis. La manipulation à l'extraction de la mâchoire inférieure n'a été réalisée qu'au cours d'une seule session (manque de temps sur la première).
Responsabilité Sociale et Environnementale	M9	CEN	Les candidats ont bien compris les enjeux liés au projet et à leurs devoirs en tant que futurs agents de régulation.
Topographie	M1	FFCNC	Il a été remonté par les candidats qu'un temps supplémentaire pour la manipulation des outils d'orientation aurait été nécessaire. A noté que le prestataire principal avait laissé la possibilité aux candidats d'emprunter les GPS pendant leurs temps de pause. Il aurait été intéressant d'alléger la formation théorique sur le fonctionnement des satellites qui était très dense et non nécessaire à l'utilisation du GPS, permettant un gain de temps de pratique.
Communication et situation d'urgence	M2	FFCNC	Aucune pratique n'a été réalisée pour ce module notamment sur le guidage de l'hélicoptère. C'est sûrement une formation complémentaire qui sera nécessaire aux agents qui exerceront dans les endroits les plus reculés et devant être hélicoptéré.

Module	Sigle	Formateur	Observations et pistes d'amélioration
Sécurité armes	M3	FFCNC	Ce module n'avait pas été validé en amont de la formation (cf la partie 2.), le contenu n'a pas pu être strictement adapté à la régulation professionnelle au sol, en binôme.
Techniques armes	M4	FFCNC	Ce module a également manqué d'adaptation à la régulation professionnelle (contexte de forêt). Le mauvais réglage des armes a impacté la qualité des exercices (cf la partie 3.b). De plus, il aurait été intéressant qu'il y ait plus de tirs par candidat, et d'ajouter la pratique du sanglier courant (non réalisable pour la formation, en l'absence de matériel spécifique).
Techniques de régulation par armes à feu	M5	FFCNC	Ce module a également manqué d'adaptation à la régulation professionnelle (contexte de forêt en binôme).
Retours d'expérience en Nouvelle-Zélande	M02	Prestataire NZ	Les points forts de ce module sont l'expérience professionnelle du formateur Néo-Zélandais et les nombreuses interactions qu'il a eu avec l'ensemble des stagiaires. La traduction simultanée pour la journée de présentation était indispensable. Malgré la barrière de la langue, de nombreux formateurs et ont pu échangé (notamment lors de démonstration pratique) et, si nécessaire, l'équipe du CEN a assuré la traduction. Les points d'améliorations sur ce module se situe principalement sur la validation des livrables en amont de la formation. Au vu du calendrier du prestataire NZ nous avons beaucoup de difficulté à avoir des échanges. Nous avons eu deux échanges en visio-conférence et plusieurs sur le contrat mais nous n'avions aucun support de formation avant son arrivée. Cela a été une contrainte pour la première semaine, notamment vis-à-vis des traducteurs CPS. De plus, le support mériterait d'être légèrement alléger (moins d'écrits, plus de mot clés). Cependant, la présence de nombreuses illustrations vidéo ont permis une meilleure compréhension et une forte attractivité. Aucun document n'a été transmis, pour ce module, aux candidats (part manque de temps pour en créer et le traduire). Il serait intéressant de produire des supports pour une prochaine session notamment sur les optiques thermiques et les colliers GPS pour chiens.
Techniques de régulation innovantes	M6	Prestataire NZ (appui FFCNC)	La démonstration des colliers GPS pour chiens a été très appréciée par les candidats, ainsi que celle des optiques thermiques. Il aurait été très intéressant de mettre en pratique, dans la forêt, plutôt que de seulement réaliser de l'observation fixe. Cela aurait nécessité plus de temps et de préparation.

Module	Sigle	Formateur	Observations et pistes d'amélioration
Premiers secours	M10	Prestataire local	Cette formation a bien été adaptée au contexte de régulation en binôme en forêt. Cependant certains points assez généraux et hors contexte (notamment celui des enfants) ont été abordé (de manière succinct). La formation dure une journée complète, il serait intéressant de réduire ce module, bien que ce soit un des modules ayant été le plus apprécié de la formation par les candidats.

Autre point d'attention :

En début de formation, il était prévu que les binômes soient désignés par les formateurs afin d'évoluer ensemble tout au long de la semaine. La méthodologie consistait à tirer au sort un candidat ayant le profil assistant et un candidat ayant le profil opérateur.

Cela n'a pas été mis en place au cours de la 1^{ière} semaine. Malgré la très bonne entente entre les candidats, cela n'a pas facilité l'évaluation des compétences lié au profil de chacun.

Au cours de la seconde semaine, nous avons noté une bien meilleure cohésion entre l'ensemble des candidats et de meilleurs échanges. Cela nous a surtout permis une bien meilleure évaluation du comportement des personnes suivant leur futur statut au sein du binôme.

Bilan général de la formation :

D'un point de vu global, cette première formation a été une réussite et de très bonne qualité. Nous avons eu des candidats de qualité, très intéressés et ayant bien compris la mission de régulation au sol. L'aspect sécuritaire a été contentieusement respecté. Les candidats ont monté une bonne adaptabilité aux autres et compréhension des us et coutumes.

Un des points limitants qui ressort est le manque de temps de pratique sur plusieurs modules. Cependant la formation avait pour vocation principale de transmettre des techniques et méthodes théoriques avec un peu d'observation et démonstration qui seront appliquer et adapter lors de la mise en œuvre de la régulation professionnelle au sol. L'importance est que l'ensemble des candidats aient reçu la même formation initiale.

Il sera primordial de faire un bilan de mi-parcours, lors de la mise en œuvre effective de la régulation au sol, pour prendre en considération les retours terrain et les difficultés rencontrées et d'adapter le cas échéant la formation. Comme proposé dans le bilan du prestataire néo-Zélandais, il serait intéressant de réaliser un suivi pratique, sur le terrain des binômes à mi-parcours afin d'évaluer les besoins.

APRES LA FORMATION

5. PRODUCTION DES LIVRABLES ET FINALISATION DES PRESTATIONS

La centralisation de l'ensemble des livrables des prestataires a été un des points les plus bloquant ne nous permettant pas la réalisation dans les temps des documents à transmettre au GT OE.

Certains livrables pour plus de facilité ont été revus et/ou réalisés par le CEN.

6. NOTATION CANDIDATS

6.1. Modalité de notation

Chaque prestataire était responsable de l'évaluation de ses propres modules et de l'évaluation du savoir-être des candidats (voir tableau ci-dessous). D'autres compétences ont été évaluées, notamment la capacité physique, la motivation, la correspondance au profil et la capacité à la régulation héliportée.

Compétences évaluées	CEN	FFCNC	Good Wood Aotearoa
Technique	Régulation Piégeage Collecte de données RSE	Topographie Communication Sécurité Technique armes Technique régulation Rallye Pratique Tir	
Savoir-être	x	x	x
Capacité physique	Notation globale par l'ensemble des formateurs		
Motivation	x		
Profil Opérateur versus Assistant	x		x
Régulation héliportée*			x

**NB : la capacité à la régulation héliportée n'a pas été évaluée sur des critères établis. Il s'agit bien d'un premier ressenti vis-à-vis des candidats qui possèderaient un pré requis à cette technique de régulation. Le prestataire Néo-Zélandais indique clairement dans son bilan qu'une sélection plus ciblée devra être réalisée.*

Point d'attention sur la modalité de notation :

La notation du savoir-être entre le CEN, la FFCNC et Good Wood Aotearoa est apparue discordante. Il serait préférable, à l'avenir, de disposer d'une grille d'évaluation commune.

Il aurait été intéressant d'évaluer les candidats sur leur capacité et/ou leur performance physique. Au cours du Rallye, la FFCNC et Good Wood Aotearoa ont néanmoins évalué sommairement le critère physique et les limites de certains candidats.

La formation aux premiers secours a été évaluée à l'oral et par la pratique des gestes. Le prestataire a remis l'attestation à tous les candidats, ces derniers ayant réalisé les bons gestes. Néanmoins, il aurait été intéressant d'avoir un retour écrit de cette évaluation.

6.2. Synthèse des notations par catégorie de compétence

	Technique	Savoir être	Capacité Physique	Motivation CEN	Moyenne Générale
Moyenne général par catégorie	15,5	16,1	17,4	19,0	17,0

Dans l'ensemble, les candidats ont eu de très bons résultats (au vu des résultats des moyennes générales par catégorie) témoignant de l'investissement des candidats et du bon apprentissage des notions transmises. Leur capacité d'adaptation, savoir-être et leur motivation a été également très satisfaisantes. Quelques profils se détachent du lot, par leurs connaissances techniques et pratiques. De plus, certains candidats au profil assistant, malgré leur jeune âge pour certains, se sont révélés intéressants et l'expérience pourrait, à termes, les conduire à devenir opérateurs. Dans tous les cas l'évolution de chaque agent sera suivie avec attention au fur et à mesure de ses interventions et au regard des résultats obtenus.

7. SATISFACTION DES CANDIDATS

Un [questionnaire de satisfaction](#) de la formation a été rempli par l'ensemble des candidats à la fin de la formation.

Voici les résultats de ce questionnaire :

Satisfaction des candidats	Moyenne /5
Accueil, Hébergement, Repas	4
Salle pour la formation théorique	4
Site extérieur pour la formation pratique	5
Documentation utilisée et mise à disposition	5
Qualité des présentations et intervenants	4
Niveau de compréhension	4
Rythme des formations	4
Durée de la formation et des présentations	4
Articulation entre les phases de pratique et de théorie	4
Correspondance avec vos attentes initiales	4
NOTE FINALE / 50	42

Motivation après formation	%
Plus importante qu'avant	80%
Identique	20%
Moins importante qu'avant	0%

La grande majorité des candidats ont apprécié la formation et considèrent que leur motivation est plus importante après qu'avant (80%).

Les modules qui ont été les plus appréciés sont : les techniques de régulation en NZ, les optiques thermiques, le GPS et Premiers Secours. Ils auraient aimé plus de pratique et de mise en situation réelle, notamment pour l'usage du GPS.

Suite à la formation, deux candidats ont déjà créé leurs patentes afin de se faire connaître des collectivités et gestionnaires locaux. Nous entretenons des contacts réguliers avec plusieurs d'entre eux (quelques assistants sont également animateurs terrain pour le projet, et beaucoup de candidats se tiennent informés de l'évolution du projet). Ils ont tous conscience de l'importance de la phase de concertation avant mise en œuvre ainsi que de la phase de prospection terrain préalable aux actions de régulation.

8. COMMUNICATION SUR LA FORMATION

Un très gros effort de communication a été réalisé pour informer et sensibiliser la population et notamment les chasseurs vis-vis de la formation et du projet de régulation sur les zones d'intervention PROTEGE.

- **Les nouvelles calédoniennes** - Article Journal (1erPage) – 20/09/2022
- **Radio Rythme Bleue** - Journal 20/09/2022 12H00 – 20/09/2022
- **Radio Rythme Bleue** - Emission "Citoyen" 12h05 – 27/09/2022
- **Calédonia TV** - Journal de 18h – 27/09/2022
- **NC 1ière TV** – Journal de 19h30 (plateau TV) – 27/09/2022
- **Brève site PROTEGE** 29/09/2022
- **NC 1ière Radio** – Emission “Ligne Directe” 08h00 - 03/10/2022
- **Bulletin information PROTEGE N°12** – 01/10/2022
- **Conférence** “Deer, Pig, Car & Rabbit pest control in New Zealand” – 19/09/2022
- **Brève site CEN** 27/10/2022